

## Tableaux des indicateurs :

### PSE LAITIERS

Indicateur	Mode de calcul	Bornes		Poids dans le rémunération
		Basse	Haute	
Part pâturée dans la ration	<b>Cas des Bovins lait :</b> Méthode du bilan fourrager Besoin du troupeau Production fourrage-Achat kg Matière Sèches par Vache Laitière	500 kg MS / VL	1800 kg MS / VL	<b>30%</b>
	<b>Cas des Caprins lait :</b> nombre de jours en pâturage	30 jours	90 jours	
% de Prairie de plus de 24 mois	Surface en prairie de plus de 24 mois (PP + PT de plus de 2 ans) sur la SAU	60% SAU	80% SAU	<b>16.25%</b>
% surface en travail simplifié	1 ha vaut : - 1 ha si semis direct - 0,7 ha si travail superficiel (jusqu'à 2 passages d'outils à - 10 cm) - 0,3 ha si non labour (+ de 2 passages ou travail profond sans labour) - 0 ha si labour	45% SAU hors PP	85% SAU hors PP	<b>16.25%</b>
IFT Herbicide	IFT Herbicide hors prairie	1	0,2	<b>16.25%</b>
Quantité azote minéral /ha SAU	Quantité d'azote minéral épandu sur la SAU	60 uN/ha	20 uN/ha	<b>16.25%</b>
% Mise en défens des PP	Surface mise en défens entre le 1er avril et le 30 juin / Surface totale des prairies permanentes	0,5% PP	2% PP	<b>5%</b>
Mètres linéaires (ml) de haies gérés durablement	Mètres linéaires de haies /ha gérés selon les critères du Label Haies Labellisation obligatoire Avoir au minimum 5% de haie / SAU	55 ml	100 ml	<b>100%</b>

Conversion mètre linéaire en surface : 1ml de haie = 10 m<sup>2</sup>

## PSE ALLAITANTS

Indicateur	Mode de calcul	Bornes		Poids dans le rémunération
		Basse	Haute	
Part pâturée dans la ration	<b>Cas des Bovins naisseurs et naisseurs engraisseurs :</b> Nombre de jours en pâturage	210 jours	270 jours	<b>17.5%</b>
	<b>Cas des Bovins engraisseurs :</b> nombre de jours en pâturage			
% de Prairie de plus de 24 mois	Surface en prairie de plus de 24 mois (PN + PT de plus de 2 ans) sur la SAU	70% SAU	90% SAU	<b>17.5%</b>
% surface en travail simplifié	1 ha vaut : - 1 ha si semis direct - 0,7 ha si travail superficiel (jusqu'à 2 passages d'outils à - 10 cm) - 0,3 ha si non labour (+ de 2 passages ou travail profond sans labour) - 0 ha si labour	70% SAU hors PP	90% SAU hors PP	<b>17.5%</b>
IFT Herbicide	IFT Herbicide hors prairie	1	0,2	<b>25%</b>
Quantité azote minéral /ha SAU	Quantité d'azote minéral achetée sur la SAU	50 uN/ha	20 uN/ha	<b>17.5%</b>
% Mise en défens des PP	Surface mise en défens entre le 1er avril et le 30 juin / Surface totale des prairies permanentes	0,5% PP	2% PP	<b>5%</b>
Mètres linéaires (ml) de haies gérés durablement	Mètres linéaires de haies /ha gérés selon les critères du Label Haies Labellisation obligatoire Avoir au minimum 5% de haie / SAU	55 ml	100 ml	<b>100%</b>

Conversion mètre linéaire en surface : 1ml de haie = 10 m<sup>2</sup>

Pierre THEVENON  
Intervenant PSE  
06 74 33 63 75

Contacts

Justine LAGREVOL  
Animatrice agricole  
SIMA Coise  
06 78 46 21 98

pse.coise@gmail.com

Financeurs



Agence de l'eau Loire-Bretagne

Liberté  
Égalité  
Fraternité